Procédé pour conserver le lait pendant plusieurs années.—Après avoir bien rince une bouteille, on l'emplit de bou lait; on la bouche avec un bouchon de liége neuf et bien sain. Ce bouchon, enfoncé à force, doit en outre être maintenu avec une ficelle qui l'attache au col de la bouteille. On place la bouteille dans un vase rempli d'eau bouillante et l'on continue à la faire bouillir pendant vingt minutes. La boutoille doit ensuite être déposée à la cave. Un ou même doux ans après, le lait qu'elle contient est aussi pur et d'aussi bon goût que lorsqu'on l'a mis en bouteille.

PAULS DIVERS.

Condamné.—La semaine dernière, un jeune homme, nommé Watt, a été condamné à \$10 d'amende et aux frais, ou à 14 jours de prison, pour mauvais traitements exercés sur les élèves de l'école de district, no. 9, Hatley.—Progrès du 18 février 1876.

Responsabilité des hôteliers.—La Cour d'Appel vient de rendre dans la cause de Geriken et Grannis une décision importante sur la responsabilité des hôteliers. L'intimé logeait au St. Lawrence Hall, en 1872, et y perdit un portefeuille contenant \$110 pendant qu'il dormait dans une des chambres à coucher de l'hôtel. Il intenta une action contre M. Geriken et ce dernier plaida qu'il y avait un avis imprimé placé sur l'arrière de la porte de la chambre à coucher prévenant les voyageurs qu'il ne serait pas responsable des argents et des objets de valeur qui ne seraient pas déposés dans le coffre-fort de l'hôtel. L'action en première instance a été déboutée, mais elle fut maintenue par la Cour de Révision dans laquelle cette cause avait été portée. M. Geriken appela à la Cour du Banc de la Reine qui ortee. M. Geriken appear an com an Bane de ar meme que décidé que les hoteliers étaient responsables des argents et les effets des voyageurs à moins qu'il ne fût prouvé par inételier que le vol avait été commis par un étranger dans la mison. Quant à la perte le serment du voyageur suffit pour a prouver. Le jugement de la Cour Supérioure a été renversée par les juges Dorion, Ramsay, Sanborn et McKay; Monk différait d'opinion avec ses collègues.—Le Bien-Public.

Leibnitz et un insecte.—Un jour, Leibnitz rendit visite dans un jardin à un savant qui se servait en ce moment d'un microscope. Le philosophe exprima le désir de faire quelques observations avec ce précieux instrument, dont l'invention datait déjà d'un siècle environ, mais qui vensit de recevoir d'assez notables perfectionnements. Un serviteur qui était présent plaça sur la petite tablette qu'on appelle la platine un insecte tombé d'un arbuste, et d'un aspect laid et répugnant. Après l'avoir longtemps observé à travers la lunette, Leibniz, qui, en toute autre circonstance, cut sans doute repoussé ou mêmo écrasé l'insecte, le prit délicatement et le posa sur une feuille: c'est qu'en le voyant mieux, à l'aide du grossissement, il l'avait

"Ce spectacle, dit Kant, l'avait instruit et lui avait été comme un bienfait." Le grand philosophe était recon-

Kant ajoute: " Nous finissons par aimer les choses dans la contemplation desquelles nous sentons croitre le développement de nos facultés de connaître."—(M. Pittoresque.)

Chine. - Le fleuve Jaune dans le pays des Ordes, en dehors de la Grande Muraille, dans l'immense détour qu'il décrit vers le nord, s'est présenté au voyageur russe Prjevalski comme une rivière de largeur moyenne, 130 mètres environ; mais il est profond et assez rapide, environ 90 mètres par minute, soit 1 mètre 50 centimètres par seconde. Il coule entre deux rives d'argile dure peu élevées. Ses caux très jaunes (d'où le nom du fleuve) sont extraordinairement chargées; elles tiennent en suspension treize millièmes de matières pierriouses.—(Extrait de l'Ausland, de Stuttgart.)

Sibérie.—Un journal russe nous apprend qu'un riche propriétaire de mines d'or dans les monts Qural a offert à la ville de Tomsk la somme de cent mille roubles, qui seront consacrés à la fondation d'une université sibérienne. Cent mille roubles font quatre cent mille francs. - (The Academy.)

ANNONCES.

Grammaire de Lhomond

entièrement rovue, corrigée et augmentée par

B. CLOUTIER

de l'école normale-Laval.

ODEVOIRS GRAMMATICAUX!

GRADUÉS.

PAR LE MEME.

Ces deux livres, approuvés par le Conseil de l'instruction publique ntroduits au seminaire de Quebec, à l'école modèle-Lavat et dans plusieurs des principales institutions du pays, sont en vente chez tous les libraires de cette ville et chez M. Paver re à Montreal.

DICTIONNAIRE

GÉNÉALOGIQUE

DE TOUTES LES FAMILLES CANADIENNES

M. L'ABBÉ C. TANGUAY

Avec un Fac-Simile de la Première carte inédite de la Nouvelle-France en 1611.

Les personnes qui ont souscrit au Dictionnaire Généalogique et que voudmient recevoir ce volume par la poste sont prices de nous envoyer le montant de leur souscription qui est de \$2.50 en y ajoutant 40 centins pour les frais de poste. Celles qui ont souscrit chez les Messicurs suivants pourront se le procurer en s'adressant après le 10 Mai courant à

Mai courant à
J. A. ANGAIS, Libraire, Rue St. Joseph, St. Roch de Québec.
J. N. BUREAU, Trois-Rivières.
E. L. DESPRES, Maitre de Poste, St. Hyacinthe.
JAMES W. MILLER, Maitre de Poste, de Ste. Luce de Rimouski.
A. GAGNÉ, Maitre de Poste de Kamouraska.
B. OUELJET, " L'ELISIOL.
F. H. GIASSON; " L'Anse à Gilles.
E. LEMIEUN, Ottawa.
F. N. VALADE, Longmonit.
L. O. ROUSSEAU, Château-Richer.
Les personnes auf out somerit chez. MM. Dussent & Augusta.

Les personnes qui ont souscrit chez MM. Duseau & Asealin, pont-ront s'adresser à M. L. M. Crémazie, Libraire, Québec.

En vente chez l'Editeur

EUSEBE SENECAL,

10 Rue St. Vincent, Montreal.

Imprimerio de Leger Brousseau, 9, rue Buade, Quebec.